

Editorial

Par **Antony Loison**,
Référént Enseignement-Entreprise
du Medef Mayenne

L'un des rôles du CLEE est de permettre des rencontres régulières entre le monde de l'enseignement et le monde économique par le biais de diverses animations que vous pouvez consulter via le site de l'IA 53 dans la rubrique « fiches actions ».

En tant que co-animateur du CLEE, représentant le monde économique et plus particulièrement le MEDEF Mayenne, je voudrais faire un zoom sur 2 actions.

Le jumelage Ecole-Entreprise. Grâce à ce dispositif, l'entreprise répond aux besoins spécifiques des enseignants (offrant par exemple la possibilité d'effectuer des stages enseignants en immersion de 3 à 5 jours) et ouvre l'intégralité de son réseau à l'établissement scolaire partenaire : le Jumelage est un facilitateur de mise en œuvre du Parcours Avenir et des PFMP. Le CLEE a redéfini la charte du Jumelage pour en préciser les enjeux et les attentes.

La journée des familles. Cette action est encore en cours de réflexion quant à ses modalités concrètes. L'idée centrale est de permettre aux jeunes collégiens de 6^{ème} de pouvoir accéder à un début de culture économique en ayant la possibilité d'accompagner sur une demi-journée leur père, leur mère ou autre un membre de leur famille proche sur leur lieu de travail. Cette action serait le point d'entrée du Parcours Avenir. Le test réalisé a permis de faire ressortir que cette action témoigne de l'intérêt de l'enfant pour le travail de ses proches et permet une implication plus soutenue des « pères » dans la scolarité de leur enfant. Les attentes de l'entreprise concernant l'opération seront diffusées prochainement.

Je vous invite à continuer vos actions en direction du monde de l'entreprise : c'est important pour nos jeunes. Le monde de l'éducation et celui de l'entreprise se doivent de travailler main dans la main et de toujours en faire plus dans l'intérêt des générations futures : c'est ma conviction.

Signatures de conventions

par M. le recteur William Marois :
des partenariats qui favorisent les contacts
entre l'Ecole et le monde professionnel.

Parmi les 80 conventions et accords-cadres nationaux ou académiques existant avec les branches et syndicats professionnels, les entreprises, les associations..., certaines ont été récemment prolongées ou initiées.

Le 16 juin dernier, une convention triennale (et renouvelable) a été signée avec la CGPME (*photo ci-dessous*) lors de la soirée « Envie d'entreprendre - Envie d'apprendre ».



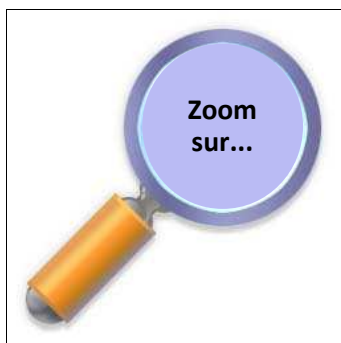
Le 29 juin, c'est la convention avec l'association Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) qui a été renouvelée. Un mot d'ordre : « Osez les études scientifiques et techniques ! ».

Enfin, le 30 août dernier, un nouveau partenariat a été signé avec l'entreprise ENGIE.



Chaque Convention prévoit la possibilité pour les établissements scolaires de faire bénéficier leurs élèves d'actions spécifiques.

La liste des partenariats ainsi que les contacts pour mettre en œuvre des actions concrètes sont disponibles à la demande auprès de Mme Zahra Khalfi à la DAFPIC de Nantes : dafpic.formaton-initiale@ac-nantes.fr



L'actu de la rentrée en Mayenne.



Réunion du CLEE le 6 octobre.

Les axes de développement majeurs pour 2016 / 2017 : dynamisation des Jumelages, lancement de la Journée des familles, nouvelle définition des actions en partenariat avec la CCI de la Mayenne.



La première

32 enseignants ont participé aux visites de Gys et Monbana le 11 octobre dernier.



Rendez-vous est pris dans un an pour la seconde édition de cette opération de sensibilisation aux formations, aux métiers et aux activités du secteur industriel.



La Semaine Ecole - Entreprise

est, pour sa 17ème édition (et comme d'habitude), un immense succès : près de 70 rencontres entre cadres et dirigeants d'entreprises d'un côté, collégiens et lycéens de l'autre ; environ 60 chefs d'entreprises mobilisés d'une part, 20 établissements scolaires et 1500 jeunes d'autre part.

Un grand bravo à Philippe Le Roux et Antony Loison, nos partenaires du MEDEF Mayenne, pour l'impeccable organisation logistique de cet événement majeur.

L'application nationale **FOLIOS**,
créée par l'ONISEP en partenariat avec la DGESCO,
est l'outil numérique au service de l'ensemble des parcours éducatifs,
en particulier du **PARCOURS AVENIR**.



Folios permet de doter chaque élève d'un outil pour garder la mémoire des expériences qu'il a vécues et pour l'aider à prendre conscience de l'ensemble de ses acquis. L'usage de Folios participe aussi de l'acquisition de l'autonomie par l'élève.

Folios permet par exemple de valoriser la séquence d'observation en entreprise : le collégien enregistre le rapport de sa séquence dans son espace personnel et peut identifier (si nécessaire avec l'aide de son professeur référent) les compétences développées à l'occasion de sa découverte en entreprise (de la recherche de l'entreprise d'accueil jusqu'à la rédaction du rapport), compétences dont il gardera trace dans l'application. Il peut également compléter une fiche d'auto-évaluation portant sur ce qu'il a retenu et appris, ce qui l'a intéressé aussi : cette fiche favorise les échanges avec le professeur et peut être exploitée dans une approche pédagogique permettant à l'élève de réfléchir, de prendre conscience de l'ensemble de ses acquis et de construire peu à peu son projet personnel d'avenir scolaire et professionnel.

Pour les équipes pédagogiques et éducatives, Folios offre la possibilité d'un travail collaboratif, en particulier lors des phases de transition école/collège et collège/lycée, mais également lors d'un changement de niveau. De fait, Folios s'inscrit dans la dynamique de la formation tout au long de la vie.

Folios est disponible depuis tout poste connecté à internet. Chaque utilisateur doit créer un compte personnel selon son profil. Pour le professionnel, les fonctionnalités disponibles concernent essentiellement deux types d'espace de travail : « Mes documents » (de type individuel et privé, seulement visible par l'utilisateur du compte) dont le contenu est pérenne et « Mes espaces » (communs avec les autres professionnels de l'établissement et/ou les élèves) dont le contenu est expurgé à chaque rentrée scolaire. Quant à l'élève, il peut, en autonomie, stocker ses recherches et ses productions dans « Mes documents », renseigner sa fiche dans « Mon profil », compléter « Mon CV » et accéder à « Mes ressources ». Son espace est visible par les membres de l'équipe pédagogique et éducative de l'établissement : le professeur peut ainsi consulter les fonctionnalités renseignées par l'élève et commenter la fiche profil ou le CV.



Se connecter à Folios :
[https://folios.onisep.fr/saml/login?
pre_saml_idp=autreacad&_saml_idp=](https://folios.onisep.fr/saml/login?pre_saml_idp=autreacad&_saml_idp=)

Vous souhaitez vous connecter à Folios en tant que :



Elève



Professionnel



Parent, administrateur, partenaire et invité

☒ si vous connaissez vos identifiants Folios

PARCOURS AVENIR 2016 / 2017 LIAISON LYCÉE / UNIVERSITÉ dans l'Académie de Nantes

**Les universités ont développé
des outils numériques
à destination de l'information des lycéens :**
consultez les rubriques spécialement dédiées sur
www.univ-nantes.fr/lyceens
www.univ-lemans.fr
www.univ-angers.fr/fr/profils/lyceen.html

**Les universités accueillent
les lycéens de Terminale
pour une immersion durant des cours.**
Ce sont les dispositifs
« Université à l'essai » de l'Université de Nantes,
« Couralafac » de l'Université du Mans
et « M'essayer c'est m'adopter »
de l'Université d'Angers.
Informations et inscriptions
sur les sites des établissements.

**Les universités sont présentes
sur les salons et forums :**
par exemple, l'Université du Mans sera présente
au Forum de l'enseignement supérieur à Laval
les 20 et 21 janvier 2017
D'autres dates et événements :
consultez les sites des établissements.

**Les universités proposent des
Journées Portes Ouvertes.**
→ Université de Nantes :
4 mars 2017 pour le site de Nantes,
11 mars 2017 pour Saint-Nazaire et la Roche/Yon
→ Université du Mans :
4 février 2017 pour les sites du Mans et de Laval
→ Université d'Angers :
4 mars 2017 pour les sites d'Angers, Cholet
et Saumur.

**Les Académies de proximité (Rennes, Poitiers...)
développent elles aussi des
outils d'information à destination des lycéens :
n'hésitez pas à consulter les sites des
Universités concernées sur le net.**

Coup de projecteur dans les salles obscures sur la séquence d'observation en entreprise.



Anouk accomplit son stage de 3ème dans la compagnie d'assurances où travaille Cyrielle, sa mère. Plongée dans la « vraie vie », celle de bureau où les vacheries succèdent aux coups bas sur fond de rivalités personnelles, Anouk finit par découvrir que Cyrielle est mêlée à des malversations dans le but d'améliorer la rentabilité de l'entreprise qui l'emploie.

Le parti pris du réalisateur, Marc Fitoussi, est évident : dénoncer certaines pratiques et certains comportements dans le monde du travail, égratigner par exemple les méthodes managériales qui peuvent plonger des collaborateurs dans la dépression. Mais ce film n'est pas qu'une satire dont chacun jugera si elle est pertinente ou pas : il a pour le moins le mérite de présenter l'entreprise sous un angle original (inédit ?), à travers le regard et le (bref) parcours initiatique d'une ado ordinaire (mais particulièrement perspicace) qui fait ses premiers pas dans le monde du travail. Rien que pour cela, « Maman a tort » mérite qu'on lui prête attention le temps d'une séance.

Merci d'avoir pris le temps de lire le B.I.P. n°16.

Retrouvez-le en ligne sur

www.ia53.ac-nantes.fr

rubrique Orientation -

monde économique et professionnel

DIFFUSEZ-LE AUPRÈS DE VOS COLLÈGUES !

Le B.I.P. (Bulletin d'Information des profs-relais de la Mayenne)
est une publication de la D.S.D.E.N. de la Mayenne –
Cité administrative – Rue Mac Donald – B.P. 3851 –
53 030 – Laval cedex 9

Directeur de la publication : Nicolas Bertrand

nicolas.bertrand@ac-nantes.fr

Rédacteur : Hugues Le Guével

hugues.le-guevel@ac-nantes.fr